

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2018

Présents : Tous les Conseillers sauf Monsieur Christian FIRMIN procuration donnée à Monsieur Hervé NOWAK, Monsieur François LEFEBVRE procuration donnée à Monsieur Bernard VERGRIETE, Madame Laurence GAMBIER, Messieurs Laurent BOISSADY et David GUILLEZ excusés.

Secrétaire : Madame Barbara LENGLET

Délibérations :

• **Rénovation de l'éclairage public – choix de l'entreprise.**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 octobre 2018 actant la rénovation de l'éclairage public, Une consultation a été lancée pour la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public communal.

Compte tenu de la date et l'heure limites de remise des offres : le 25/10/2018 (12h00),

Considérant la recevabilité des offres et les critères de choix retenus,

Il est proposé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse proposée par EDF OPTIMAL SOLUTION, Immeuble Wilson 70 avenue du Général de Gaulle 92058 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Le montant total de la tranche ferme et de la tranche optionnelle est de 50 047.45 € HT soit 60 056.94 € TTC.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil municipal décide :

- D'attribuer la prestation à EDF OPTIMAL SOLUTION
- D'autoriser Mme le Maire à signer les documents en rapport avec cette décision.

Etude de devis

• **Raccordement électrique salle**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la réalisation par ENEDIS d'un changement de compteur par un branchement souterrain, pour un raccordement de 36 kVA (changement de puissance) à la salle polyvalente suite à l'installation du chauffage aérotherme.

Suite à ces travaux, il a été nécessaire de procéder à la modification du branchement électrique général. Un devis a été établi par Monsieur DEMAIE pour un montant de 1 400 € HT. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

• **Vérification périodique des installations gaz et cuissons de la salle polyvalente et de l'aire de jeux**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un comparatif de devis de 3 entreprises.

L'entreprise SOCOTEC a été retenue pour un montant total de 432 € TTC.

• **Limiteur de son salle polyvalente**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, les plaintes de voisinage répétitives suite au bruit lors des locations de la salle polyvalente. Le Conseil Municipal retient l'offre de prix de Monsieur DEMAIE qui était de 2 900,40 € TTC pour la pose d'un limiteur de son.

- **Travaux de couverture**

Le Conseil Municipal retient le devis de Monsieur TERNOIS pour un montant de 3 949 € TTC concernant des travaux de couverture au préau de l'école.

- **Mise en place d'une vanne abreuvoir**

Monsieur NOWAK expose à l'assemblée les problèmes périodiques de débordement de la Noye vers le moulin, dûs aux eaux pluviales provenant de la commune qui se déversent dans les étangs PORCHER. Afin d'y remédier, il propose la mise en place d'une vanne en limite du terrain du riverain avec la rivière, et présente un devis de l'entreprise SPEE d'un montant de 3 510,10 € TTC. Cette proposition a été acceptée. La police de l'eau sera à consulter.

Informations diverses :

- **11 novembre : rappel programme.**

Départ de la mairie à 11h00, dépôt d'un coussin au Monument aux Morts et de petits bouquets au Cimetière Militaire avec commémoration de la grande guerre par une lecture des enfants de CM1 et CM2 de l'école de Remiencourt, plantation d'un arbre par les 3 enfants nés en 2017 puis vin d'honneur à la salle polyvalente.

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture sur les modalités d'organisations des cérémonies du 11 novembre 2018 :

- Proposition manifestation :

Déposer une bougie le Samedi 10 novembre 2018 à 18h

Les cloches de l'église sonneront le Dimanche 11 novembre 2018 à 11h.

- **PLUi prolongation de l'enquête publique jusqu'au 12 novembre.**

- **Fête de fin d'année :**

- Repas des aînés : Samedi 8 décembre 2018. Les inscriptions seront à retourner pour le 10 novembre au plus tard.
- Jouets Noël : Samedi 15 décembre 2018 : Date limite pour commandes jouets des enfants : 2 novembre 2018. Spectacle de magie avec « NONO le Magicien ».

Le Maire, MC MAILLART

